

Situation alarmante aux Cartons du cœur

PAUVRETÉ L'association signale une augmentation exponentielle des livraisons de vivres en 2022. Et déjà aussi sur l'année en cours.

BROYE

«L'augmentation de nos livraisons est quasi exponentielle. Ainsi, en 2022, nous avons livré 3247 cartons et nous avons dépassé le seuil symbolique de 10 000 personnes bénéficiant de notre aide. Cette intense activité a entraîné un déficit de 34 000 francs qui ne met pas en péril notre activité, car notre association est gérée de façon raisonnable.» Les Cartons du cœur Fribourg, qui regroupent 9 antennes dont une dans le district de la Broye fribourgeoise et deux dans la Broye vaudoise (Avenches-Vully et Payerne) ont tenu leur assemblée générale le 9 mai dernier à Romont. Ils ont alerté sur une situation actuelle alarmante.

En 2022, l'antenne de Payerne a aidé 555 personnes (553 en 2021) avec 177 livraisons, celle d'Estavayer-le-Lac 428 personnes (325) avec 138 livraisons, tandis que celle d'Avenches & Vully en a comptabilisé 717 (648) pour 222 personnes. Cela a mobilisé 68 bénévoles pour ces antennes broyarde l'an dernier. Les cartons ont représenté 24 tonnes de nourriture.

Les Cartons du cœur Fribourg relèvent que les livraisons sont encore en augmentation pour l'année en cours. Certaines an-



L'association est toujours à la recherche de dons et de bénévoles.

PHOTO CHARLY RAPPO

tennes ont annoncé des augmentations jusqu'à un tiers. «Dans leur grande majorité, nos bénéficiaires travaillent. Ils ne parviennent toutefois plus à joindre les deux bouts, car ils sont travailleurs pauvres, dont le salaire ne suffit pas pour entretenir leur famille», communique l'association. «Malgré un marché du travail plutôt équilibré, l'inflation galopante constatée dans le domaine des denrées alimentaires et dans celui de l'énergie met de nombreuses familles en péril. Cette situation est d'autant plus alarmante que d'autres associations actives dans le même domaine que le nôtre ont également étendu leur activité cette année.»

C'est peu dire que les Cartons du cœur ont encore et toujours besoin de dons ainsi que de bénévoles et comptent rendre les autorités plus attentives à cette problématique, notamment dans le développement de la banque alimentaire. **IK**

Mettre en lumière les symptômes invisibles

SANTÉ L'association SEP by Step, créée par la Staviaoise Gaëlle Despont, propose une journée de sensibilisation à la sclérose en plaques. A expérimenter.

ESTAVAYER-LE-LAC

«J'en avais marre d'entendre dire que j'étais saoul à 8 heures du matin ou que si j'étais fatiguée, je n'avais qu'à dormir la nuit. Les douleurs, la fatigue chronique, les troubles de la marche. Les gens ne comprennent pas ce qu'on vit au quotidien.» Au-delà de la chaise roulante, la sclérose en plaques (SEP) c'est une kyrielle de symptômes invisibles. Que la Staviaoise Gaëlle Despont s'active à mettre en lumière. Avec l'association SEP by Step qu'elle a créée en 2021, elle a décidé de faire découvrir cette maladie au grand public dans le cadre d'une journée de sensibilisation et d'expériences, samedi 27 mai à la salle de l'Amarante, à Estavayer-le-Lac. Une journée qui se veut aussi informative que festive avec conférences, ateliers, témoignages et restauration.

Il sera notamment possible d'expérimenter le quotidien d'une personne porteuse de la SEP dans les troubles de sens du toucher, de la vue ou de l'équilibre. «On dit que la SEP est une maladie aux mille visages parce que chacun la vit d'une autre façon. Il y a tellement de symptômes; chacun ne



Pour Gaëlle Despont, il est important d'expliquer le quotidien des personnes atteintes de sclérose en plaques. PHOTO IK

les vit pas tous, ni de la même façon, explique Gaëlle Despont. Un jour on est bien, le lendemain on a des symptômes qu'on n'avait pas la veille.»

Du jour au lendemain, en février 2008, chez cette dessinatrice en bâtiment de métier la sclérose en plaques s'est manifestée par des troubles de la sensibilité de la tête jusqu'aux pieds, des fourmillements, des engourdissements. «Je ne sentais plus rien au niveau des doigts.» Elle a aussi perdu

l'usage de son œil droit durant six mois. «L'IRM a révélé plein de points. J'ai pensé que c'étaient des métastases, que j'avais un cancer. C'étaient des plaques de la sclérose qui atteignent le système nerveux central, la moelle épinière et les nerfs optiques.» Dans sa tête, Gaëlle Despont se dit alors qu'elle ne va rien changer à sa vie. Elle achète même la moto de ses rêves, suit des formations dans le domaine du fitness. Mais la maladie a évolué. Aujourd'hui, après avoir

fait ses courses ou son repassage, elle a besoin de faire une sieste. «La fatigue est un handicap en lui-même dont les gens ne se rendent pas compte.»

La Staviaoise, qui a perdu son travail pour cause de maladie, témoignera de son parcours lors de la journée de sensibilisation de samedi qui proposera aussi des conférences. L'association SEP by Step est par ailleurs toujours à la recherche de bénévoles.

■ ISABELLE KOTTELAT

Elles rament en rose



L'aviron est une discipline sportive qui contribue à un besoin de courage et de vitalité nouvelle. PHOTO DR

SANTÉ Le 10 juin, des rameuses particulières fendront les eaux du lac de Neuchâtel pour soutenir un programme sportif destiné aux femmes atteintes d'un cancer du sein. Elles passeront par Portalban et Estavayer-le-Lac.

BROYE FRIBOURGEOISE

Deux bateaux mus par une quarantaine de rameuses qui se relayeront tous les 17 kilomètres environ s'élanceront le 10 juin pour Neuchâtel (85 km). Le parcours est divisé en cinq postes relais, dont deux sur rive broyarde: Portalban et Estavayer-le-Lac.

Cette journée d'aviron servira à promouvoir Ramer en rose, à soutenir sa mise en place dans les clubs de la région des Trois-Lacs et à récolter des fonds pour les clubs d'aviron qui proposent ce programme. Ramer en rose est spécialement conçu pour les femmes, celles chez qui est dia-

gnostiqué un cancer du sein, celles qui subissent une chimiothérapie et/ou une opération du sein.

À l'annonce d'un cancer, beaucoup de femmes et d'hommes réagissent en modifiant leur mode de vie. Certains adoptent de nouvelles habitudes alimentaires, d'autres se tournent vers des activités créatives ou sportives. L'aviron est une discipline sportive qui contribue formidablement à ce besoin de courage et de vitalité nouvelle. Il favorise le renforcement musculaire thoracique, oblige à focaliser l'attention sur ses mouvements et son souffle, tout en offrant la possibilité de ramer en solitaire, en duo ou à quatre, cinq ou huit.

En fonction des conditions météorologiques, la date et les horaires de passage du tour du lac peuvent changer. Les dates de remplacement prévues sont le 11, le 24 et le 25 juin. **IK**

Plus d'infos: www.aviron-yverdon.ch/ramer-en-rose

Ils refusent d'être payés pour démolir

RIVE SUD Les propriétaires de chalets ont rejeté l'offre de subvention à la démolition des cantons de Vaud et Fribourg.

GRANDE CARIÇAIE

Lors d'un vote de principe à l'appel de l'Association des riverains de la rive sud du lac de Neuchâtel (Arsud) samedi 13 mai dernier à Cudrefin, les propriétaires des chalets de la Grande Cariçaie ont redit, debout et à l'unanimité, leur volonté de sauvegarder les chalets en rejetant l'offre de subvention à la démolition des autorités fribourgeoises et vaudoises. Accueillir une telle offre aujourd'hui irait dans le sens contraire de toutes les démarches juridiques en cours et de tous les efforts consentis depuis plus de 40 ans pour la sauvegarde de ce patrimoine lacustre typique du XXe siècle, indiquent-ils dans un communiqué. Les explications des autorités sur le cadre juridique et politique des aides proposées n'ont pas suffi à convaincre les propriétaires.

La demande devait être faite avant le 31 mai 2023

Le 17 mars dernier, les Conseils d'Etat vaudois et fribourgeois annonçaient qu'une subvention de 10 000 francs serait allouée par la Confédération et les cantons pour tout chalet de la Grande Cariçaie démolie avant le 31 décembre 2024. La demande de subvention devait

toutefois être déposée avant le 31 mai 2023.

Les précisions reçues du conseiller d'Etat fribourgeois Didier Castella sur la nature et l'ancrage juridique de ces subventions n'ont pas obtenu l'adhésion d'Arsud. Si la convention cadre sur laquelle elles sont basées s'inscrit bien dans les mécanismes fédéraux d'aide aux politiques de protection de l'environnement, le bien-fondé d'y recourir maintenant alors que d'importants recours en justice contre la démolition des chalets sont sur le point d'être tranchés s'inscrit en contradiction avec la séparation des pouvoirs.

Il ne s'agit pas d'une aide financière concrète. D'autre part, les 5000 fr. de soutien cantonal par chalet se présentent majoritairement sous la forme de renonciation à des frais administratifs et non sous forme d'une aide financière concrète.

Arsud argue par ailleurs que si l'intention des Conseils d'Etat vaudois et fribourgeois est véritablement d'aider les propriétaires en tant que victimes collatérales de leur politique de protection de la nature, l'association attend des autorités qu'elles continuent de manifester leur volonté de soutien à droit connu sur les arrêts qui seront rendus par les juridictions cantonales, respectivement fédérales, en renégociant, s'il devait y avoir lieu, de telles subventions dans le cadre des conventions cadres de la Confédération suivantes. **COM/IK**

Les rues restent éteintes la nuit

ÉNERGIE La Commune tire un bilan très positif de l'assainissement et de la régulation de son éclairage public.

ESTAVAYER

L'assainissement du parc de l'éclairage public de la Commune d'Estavayer touche à sa fin, entamé par le changement dans les villages de la Commune, le processus s'est poursuivi sur tout le territoire et pour tous les luminaires.

Les points lumineux fonctionnent tous désormais sur la technologie LED (à de très rares exceptions en cours de traitement) et sont pilotés par un système à distance novateur permettant de planifier individuellement ou par groupe leur allumage ainsi que leur intensité.

Près de 2'070 points lumineux et leurs mâts ont été soit changés, soit contrôlés, soit repeints et ont tous été équipés d'un boîtier permettant leur contrôle à distance. Chaque candélabre est répertorié et référencé dans un logiciel sur une carte interactive permettant non seulement son enclenchement et son contrôle programmé à distance, mais aussi d'en visualiser le bon fonctionnement.

Estavayer se trouvait donc, concernant son éclairage public, particulièrement bien armé(e) pour faire face à la crise énergétique de l'hiver 2022 - 2023 avec un système qui lui a permis de programmer les abaissements et

extinctions souhaités. Ces investissements consentis par le Conseil général en 2018 et en 2019 dotent la Commune d'un outil moderne permettant une réactivité de pilotage, une possible adaptation lors d'événements et de manifestations, ainsi qu'une lutte contre la pollution lumineuse et le gaspillage énergétique.

Suite à ces actions, les consommations d'électricité du parc de l'éclairage de la Commune ont baissé très significativement au cours de ces dernières années, de par le remplacement des anciennes lampes à sodium par des LED ainsi que par les abaissements de l'intensité de l'éclairage et les extinctions nocturnes. La baisse de consommation effective ne sera précisément connue qu'après une année complète de fonctionnement, mais elle s'observe déjà. Elle est estimée à une division par 2.5 par rapport à la situation antérieure au programme d'assainissement et de modernisation de l'éclairage.

Cette mesure est très favorable à la biodiversité et à la santé humaine et permet une gestion plus durable de l'énergie. La gestion de l'éclairage public est un subtil équilibre entre les besoins, envies et enjeux de chacun et de l'environnement.

Le Conseil communal a décidé de maintenir l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 heures qui était entré en vigueur en octobre 2022. **COM**

